



CONSEIL MUNICIPAL DU 27 MAI 2025

DÉLIBÉRATION MUNICIPALE n° DEL 2025-10

Nature de l'acte :
7.5 - Subventions

Conseillers municipaux
En exercice : 10
Présents : 09
Votants : 10

Le 27/05/2025 à 19h45, les membres du conseil municipal de la commune de Belleydoux convoqués conformément aux articles L. 2121-10 à L. 2121-12 du Code général des collectivités territoriales le 20/05/2025, se sont réunis en session ordinaire, dans les locaux de la mairie, 412 route de la Fauconnière, sous la présidence de M. Pascal COURTOIS, Maire.

Présents : CAMPION Yves, COURTOIS Pascal, DROMARD Jean-Marie, FOUCHER Sandrine, MAIRE Lucien, MATHIEU Christophe, MATHIEU-ZAKI Maryline, PANSARD Frédéric, PONCET Sandrine, formant la majorité des membres en exercice, le conseil étant composé de dix membres.

Procuration : FISCHER Julie (procuration à COURTOIS Pascal)

Absente représentée : FISCHER Julie

Secrétaire de séance : PONCET Sandrine

03 – DEMANDE DE SUBVENTION DETR POUR LA MISE EN CONFORMITE PMR DE L'ACCESSIBILITE DE LA MAIRIE

Plan de financement prévisionnel au 19/05/2025

Lors du conseil municipal du 26 juin 2024, les élus ont voté et approuvé le scénario n°4 présenté par l'agence départementale d'ingénierie de l'Ain (DEL2024-18) pour un montant estimé de 226 000 € HT.

Monsieur Pascal COURTOIS, Maire, rappelle aux membres du conseil que pour financer ce projet ; dont le montant prévisionnel au 19/05/2025 s'élève à 257 900 € HT (scénario n°4) ;

la commune a l'obligation de solliciter les différents financeurs avant d'engager les travaux pour pouvoir obtenir un financement de leurs parts sans quoi le projet devrait s'autofinancer à 100%.

Le montant des subventions peut atteindre 80 % du montant du projet HT, et l'autofinancement de la commune doit toujours être d'au moins 20 %.

Afin de mettre ces travaux d'accessibilité en œuvre, la commune souhaite déposer une demande d'aide financière au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) auprès de la Préfète du département.

Dans ce contexte, le plan de financement proposé par l'agence 01 à l'appui de cette demande de subvention est le suivant :

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL BELLELDUOX - Accessibilité de la Mairie								
DEPENSES		RECETTES						
Types de dépenses	Montants HT	Financiers	Eligibilité	Plafond	Taux subvention Montant subvention / Dépense thématique	Montant max de subvention	Taux global Montant subvention / Montant total projet	
Travaux De mise en conformité	198 900,00 €	HBA	Fonds de concours		18,95%	45 200,00 €	17,53%	
		DETR	Construction	200 000 €	20,00%	47 710,00 €	18,50%	
		REGION	Bons Ruralité	de 2 500 € à 100 000 € avec un taux max de subvention de 40 % de la dépense subventionnable	10,48%	25 000,00 €	8,60%	
		CD 01 - Investissements structurants	Amenagement extérieur, travaux de construction, de rénovation (dont démolition et études) Taux variable selon montant du projet	Projet < 400 000 € De 10 000 € à 100 000 € HT (30%) Puis de 100 001 € à 300 000 € HT (15%) Projet > 400 000€ (15%) dans la limite de 500 000€	21,20%	50 782,50 €	10,60%	
frs annexes éligibles	39 650,00 €					188 602,50 €	65,41%	
frs annexes non éligibles	19 350,00 €							
TOTAL HT	257 900,00 €	Sous-total subventions publiques					188 602,50 €	65,41%
		Autofinancement					80 207,50 €	34,56%
		TOTAL					257 900,00 €	100,00%

Le conseil municipal, sur le rapport de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE :

- D'adopter l'opération et les modalités de financement,
- D'approuver le plan de financement prévisionnel,
- De s'engager à prendre en autofinancement la part qui ne serait pas obtenue au titre des subventions,
- De donner tout pouvoir à Monsieur le Maire ou l'adjoint délégué pour signer les documents et actes afférents à cette décision.

Les signatures suivent au registre

Le Maire,



Pascal COURTOIS

Nomenclature télétransmission :

7.5 - Subventions

Mesures de publicité :

- Télétransmis le 28/05/2025
- Affichée le 28/05/2025
- Certifiée exécutoire le 28/05/2025

Le Maire

Pascal COURTOIS

Acte à classer**DEL2025-10**

1	2	3	4
En préparation	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2025-05-28T12-53-59.00 (MI261498101)

Identifiant unique de l'acte : 001-210100350-20250527-DEL2025-10-DE ([Voir l'accusé de réception associé](#))

Objet de l'acte : DEMANDE DE SUBVENTION DETR POUR LA MISE EN CONFORMITE
PMR DE L ACCESSIBILITE DE LA MAIRIE PLAN DE FINANCEMENT
PREVISIONNEL AU 19-05-2025

Date de décision : 27/05/2025



Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 7. Finances locales
7.5. Subventions

Identifiant unique de l'acte antérieur :

Acte : [DEL 2025-10-demande subvention
DETR.PDF](#) **Multicanal :** Non

Pièces jointes :

PJ- [Belleydoux PMRMairie...](#) **Type PJ :** 75_PL - Plan de financement relatif à une demande de
fonds de concours ou de financement



[Imprimer la PJ avec le tampon AR](#)

Classer

Annuler

Préparé

Date 28/05/25 à 12:53

Par **COURTOIS Pascal**

Transmis

Date 28/05/25 à 12:53

Par **COURTOIS Pascal**

Accusé de réception

Date 28/05/25 à 12:59

